

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de cours | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------|---|----------|--|----------------------|--------------|--|-----------------|---------------------|--|-------------------|
| CSS1900 O | Collaboration en sciences de la santé 1 | EQE | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 15 heures | 1 | 2027-02-22 au 2027-02-26 Mer: 08:30 à 15:29 | Campus Montréal | Hybride | Autre date à déterminer avec l'équipe CSS et la personne qui obtiendra le poste. | |
| CSS2900 O | Collaboration en sciences de la santé 2 | EQE | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 15 heures | 1 | 2027-03-22 au 2027-03-26 Mer: 08:30 à 15:29 | Campus Montréal | En personne | Autre date à déterminer avec l'équipe CSS et la personne qui obtiendra le poste. | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de cours | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------|-------------------------------------|----------|---|----------------------|--------------|--|-----------------|---------------------|---|-------------------|
| OPM1152 A | Amétropies | EQE | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou un permis d'exercice de l'optométrie délivré par l'Ordre des optométristes du Québec. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine ou une des qualifications suivantes : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de résidence de 2e cycle en optométrie Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et détenir une maîtrise en sciences de la vision. Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et détenir un PhD en sciences de la vision. | 15 heures | 1 | <p>2027-02-16 au 2027-02-23 Mar: 09:00 à 11:59</p> <p>2027-03-16 au 2027-03-23 Mar: 09:00 à 11:59</p> <p>2027-03-19 au 2027-03-19 Ven: 12:30 à 03:29</p> | Campus Montréal | En personne | Amétropies, excluant l'astigmatisme Vendredi 19 mars : Travaux pratiques (acuité visuelle) | |
| OPM2450 A | Évaluation de la vision binoculaire | EQE | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 10 heures | 1 | <p>2027-02-22 au 2027-02-22 Lun: 13:30 à 15:29</p> <p>2027-03-15 au 2027-03-15 Lun: 13:30 à 15:29</p> <p>2027-04-05 au 2027-04-19 Lun: 13:30 à 15:29</p> | Campus Montréal | En personne | Alignement oculaire (tests subjectifs), fusion sensorielle, stéréoscopie, analyse graphique. Dates exactes à confirmer avec la personne responsable du cours. | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de cours | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------|--|----------|---|----------------------|--------------|--|-----------------|---------------------|--|-------------------|
| OPM3153 A | Prescription ophtalmique en optométrie | EQE | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 15 heures | 1 | 2027-01-21 au 2027-02-18 Jeu: 09:30 à 12:29 | Campus Montréal | En personne | "L'art de prescrire", excluant l'anisétropie. | |
| OPM3451 A | Déséquilibres oculomoteurs | EQE | <ol style="list-style-type: none"> Doctorat en optométrie Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. | 9 heures | 1 | 2027-02-12 au 2027-02-19 Ven: 08:30 à 11:29 2027-03-12 au 2027-03-12 Ven: 08:30 à 11:29 | Campus Montréal | En personne | Paralysies oculomotrices. Dates exactes à confirmer avec la personne responsable du cours. | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de cours | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

| | | | | | | | | | | AUTORISÉ |
|-----------|--|----------|--|----------------------|--------------|---|-----------------|---------------------|--|-------------------|
| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
| OPM4052 A | Compétences professionnelles en optométrie 4.2 | EQE | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un doctorat de 1er cycle en optométrie (O.D.) et un certificat de résidence de 2e cycle en optométrie, option Optométrie communautaire ou option Réadaptation du handicap visuel. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir une expérience en animation d'ateliers, de séminaires ou d'activités pratiques ou en enseignement du raisonnement clinique et de la communication professionnelle en santé. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un doctorat de 1er cycle en optométrie (O.D.) et une expérience pratique de trois (3) ans dont un (1) an en optométrie communautaire ou auprès de populations à besoins particuliers. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir une expérience en animation d'ateliers, de séminaires ou d'activités pratiques ou en enseignement du raisonnement clinique et de la communication professionnelle en santé. | 8 heures | 1 | <p>2027-02-01 au 2027-02-01 Lun: 01:30 à 03:29</p> <p>2027-02-22 au 2027-02-22 Lun: 01:30 à 03:29</p> <p>2027-03-08 au 2027-03-08 Lun: 01:30 à 03:29</p> <p>2027-04-12 au 2027-04-12 Lun: 01:30 à 03:29</p> | Campus Montréal | En personne | | |
| OPM4652 A | Basse vision et réadaptation visuelle 2 | EQE | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 8 heures | 1 | <p>2027-01-11 au 2027-01-25 Lun: 09:30 à 11:29</p> <p>2027-02-15 au 2027-02-15 Lun: 09:30 à 11:29</p> | Campus Montréal | En personne | Théorie : aides visuelles en vision de près, filtres solaires et cas cliniques. Dates exactes à confirmer avec la personne responsable du cours. | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------|---|----------|--|----------------------|--------------|---|-----------------|---------------------|-----------------------------------|-------------------|
| OPM1252 A | Travaux pratiques d'optique ophtalmique 1.1 | EQE | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme d'opticien d'ordonnances (DEC en orthèses visuelles). Détenir un permis de l'Ordre des opticiens d'ordonnances du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ainsi que d'encadrement d'étudiants de niveau universitaire. | 60 heures | 1 | <p>2027-01-11 au 2027-02-19 Mer: 17:00 à 20:59</p> <p>2027-03-08 au 2027-04-16 Mer: 17:00 à 20:59</p> <p>Examen pratique intra: 2027-02-24 17:00 à 20:59</p> <p>Examen pratique final: 2027-04-21 17:00 à 20:59</p> | Campus Montréal | En personne | Travaux pratiques (4 x 15 heures) | |
| OPM2154 A | Optométrie préclinique 2.2 | EQE | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 60 heures | 1 | <p>2027-01-11 au 2027-02-26 Mar: 13:00 à 16:59</p> <p>2027-03-08 au 2027-04-09 Mar: 13:00 à 16:59</p> <p>2027-04-19 au 2027-04-30 Mar: 13:00 à 16:59</p> | Campus Montréal | En personne | Travaux pratiques (2 x 30 heures) | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------|---|----------|--|----------------------|--------------|--|-----------------|---------------------|-----------------------------------|-------------------|
| OPM2254 A | Travaux pratiques d'optique ophtalmique 2.2 | EQE | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme d'opticien d'ordonnances (DEC en orthèses visuelles). Détenir un permis de l'Ordre des opticiens d'ordonnances du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ainsi que d'encadrement d'étudiants de niveau universitaire. | 60 heures | 1 | <p>2027-01-11 au 2027-02-19 Lun: 08:30 à 12:29</p> <p>2027-03-08 au 2027-03-26 Lun: 08:30 à 12:29</p> <p>2027-03-29 au 2027-04-02 Jeu: 16:30 à 20:29</p> <p>Examen pratique intra: 2027-02-22 08:30 à 12:29</p> <p>Examen pratique final: 2027-04-26 08:30 à 12:29</p> | Campus Montréal | En personne | Travaux pratiques (4 x 15 heures) | |
| OPM3152 A | Techniques diagnostiques avancées en optométrie | EQE | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 60 heures | 3 | <p>2027-01-11 au 2027-02-26 Mar: 08:30 à 12:29</p> <p>2027-03-08 au 2027-04-09 Mar: 08:30 à 12:29</p> | Campus Montréal | En personne | Travaux pratiques (2 x 30 heures) | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------|--|----------|---|----------------------|--------------|--|-----------------|---------------------|--|-------------------|
| OPM3353 A | T.P. en lentilles cornéennes de spécialité | EQE | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>LENTILLES CORNÉENNES</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue . Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 46 heures | 2 | <p>2027-01-11 au 2027-02-26 Mer: 09:00 à 11:59</p> <p>2027-03-08 au 2027-03-19 Mer: 09:00 à 11:59</p> <p>2027-03-29 au 2027-04-16 Mer: 09:00 à 11:59</p> | Campus Montréal | En personne | <p>Pas de séance le 24 mars (cours CSS)</p> <p>Dates des samedis à déterminer avec les personnes impliquées</p> <p>Travaux pratiques (2 x 23 heures)</p> | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|--------------|--------------------------------------|----------|---|----------------------|--------------|---|-----------------|---------------------|----------------------------------|-------------------|
| OPM4752 A | Stage en optométrie de 1re ligne 4.2 | EQE | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 90 heures | 1 | <p>2027-01-12 au 2027-04-27 Mar: 09:00 à 12:00</p> <p>2027-01-12 au 2027-04-27 Mar: 13:30 à 16:30</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique générale Mardi AM-PM | |
| OPM4752 A101 | Stage en optométrie de 1re ligne 4.2 | EQE | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 48 heures | 3 | <p>2027-01-12 au 2027-04-27 Mar: 17:30 à 20:30</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique générale Mardi SOIR | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------------|--------------------------------------|----------|---|----------------------|--------------|--|-----------------|---------------------|------------------------------------|-------------------|
| OPM4752 A102 | Stage en optométrie de 1re ligne 4.2 | EQE | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 45 heures | 4 | 2027-01-13 au 2027-04-28 Mer: 17:30 à 20:30 | Campus Montréal | En personne | Clinique générale Mercredi SOIR | |
| OPM4752 A103 | Stage en optométrie de 1re ligne 4.2 | EQE | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 96 heures | 2 | 2027-01-14 au 2027-04-29 Jeu: 13:30 à 16:30 2027-01-14 au 2027-04-29 Jeu: 17:30 à 20:30 | Campus Montréal | En personne | Clinique générale Jeudi PM-SOIR | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------------|--------------------------------------|----------|---|----------------------|--------------|--|-----------------|---------------------|-------------------------------------|-------------------|
| OPM4752 A104 | Stage en optométrie de 1re ligne 4.2 | EQE | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 48 heures | 2 | 2027-01-14 au 2027-04-29 Jeu: 17:30 à 20:30 | Campus Montréal | En personne | Clinique générale Jeudi SOIR | |
| OPM4752 A105 | Stage en optométrie de 1re ligne 4.2 | EQE | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 90 heures | 3 | 2027-01-15 au 2027-04-30 Ven: 09:00 à 12:00 2027-01-15 au 2027-04-30 Ven: 13:00 à 16:00 | Campus Montréal | En personne | Clinique générale Vendredi AM-PM | |

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------------|--------------------------------------|----------|---|----------------------|--------------|---|-----------------|---------------------|---|-------------------|
| OPM4752 A106 | Stage en optométrie de 1re ligne 4.2 | EQE | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 54 heures | 1 | <p>2027-01-08 au 2027-04-30 Ven: 09:00 à 12:00</p> <p>2027-01-08 au 2027-04-30 Ven: 13:00 à 16:00</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique générale (1 semaine sur 2) Vendredi AM-PM | |
| OPM4752 A107 | Stage en optométrie de 1re ligne 4.2 | EQE | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 36 heures | 1 | <p>2027-01-15 au 2027-04-23 Ven: 09:00 à 12:00</p> <p>2027-01-15 au 2027-04-23 Ven: 13:00 à 16:00</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique générale (1 semaine sur 2) Vendredi AM-PM | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------|-------------------------------------|--------------------|--|----------------------|--------------|---|-----------------|---------------------|-------------------------------------|-------------------|
| OPM4851 A | Stage en optométrie spécialisée 4.1 | EQE2 - Orthoptique | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>ORTHOPTIQUE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 96 heures | 1 | <p>2027-01-14 au 2027-04-29 Jeu: 09:30 à 12:30</p> <p>2027-01-14 au 2027-04-29 Jeu: 13:30 à 16:30</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique orthoptique Jeudi AM-PM | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------------|-------------------------------------|-----------------------------|---|----------------------|--------------|---|-----------------|---------------------|---|-------------------|
| OPM4851 A101 | Stage en optométrie spécialisée 4.1 | EQE3 - Lentilles cornéennes | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>LENTILLES CORNÉENNES</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 104 heures | 1 | <p>2027-01-12 au 2027-04-27 Mar: 09:00 à 12:30</p> <p>2027-01-12 au 2027-04-27 Mar: 13:30 à 16:30</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique lentilles cornéennes Mardi AM-PM (CM et LC en alternance) | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------------|-------------------------------------|-----------------------------|---|----------------------|--------------|---|-----------------|---------------------|---|-------------------|
| OPM4851 A102 | Stage en optométrie spécialisée 4.1 | EQE3 - Lentilles cornéennes | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>LENTILLES CORNÉENNES</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 58.5 heures | 1 | <p>2027-01-08 au 2027-04-30 Ven: 08:30 à 12:00</p> <p>2027-01-08 au 2027-04-30 Ven: 13:00 à 16:00</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique lentilles cornéennes (1 semaine sur 2) Vendredi AM-PM | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------------|-------------------------------------|-----------------------------|---|----------------------|--------------|---|-----------------|---------------------|---|-------------------|
| OPM4851 A103 | Stage en optométrie spécialisée 4.1 | EQE3 - Lentilles cornéennes | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>LENTILLES CORNÉENNES</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 39 heures | 1 | <p>2027-01-15 au 2027-04-23 Ven: 08:30 à 12:00</p> <p>2027-01-15 au 2027-04-23 Ven: 13:00 à 16:00</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique lentilles cornéennes (1 semaine sur 2) Vendredi AM-PM | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------------|-------------------------------------|------------------------------|--|----------------------|--------------|--|-----------------|---------------------|--|-------------------|
| OPM4851 A104 | Stage en optométrie spécialisée 4.1 | EQE4 - Contrôle de la myopie | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>CONTRÔLE DE LA MYOPIE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 52.5 heures | 1 | 2027-01-12 au 2027-04-27 Mar: 09:00 à 12:30 | Campus Montréal | En personne | Clinique contrôle de la myopie Mardi AM | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------------|-------------------------------------|------------------------------|--|----------------------|--------------|---|-----------------|---------------------|---|-------------------|
| OPM4851 A105 | Stage en optométrie spécialisée 4.1 | EQE4 - Contrôle de la myopie | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>CONTRÔLE DE LA MYOPIE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 104 heures | 1 | <p>2027-01-14 au 2027-04-29 Jeu: 09:00 à 12:30</p> <p>2027-01-14 au 2027-04-29 Jeu: 13:30 à 16:30</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique contrôle de la myopie Jeudi AM-PM | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------------|-------------------------------------|------------------------------|--|----------------------|--------------|---|-----------------|---------------------|---|-------------------|
| OPM4851 A106 | Stage en optométrie spécialisée 4.1 | EQE4 - Contrôle de la myopie | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>CONTRÔLE DE LA MYOPIE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 52 heures | 1 | <p>2027-01-14 au 2027-04-22 Jeu: 09:00 à 12:30</p> <p>2027-01-14 au 2027-04-22 Jeu: 13:30 à 16:30</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique contrôle de la myopie Jeudi AM-PM (1 semaine sur 2) | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|--------------|--------------------------------------|----------|---|----------------------|--------------|---|-----------------|---------------------|----------------------------------|-------------------|
| OPM5752 A | Stage en optométrie de 1re ligne 5.2 | EQE | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 87 heures | 1 | <p>2027-01-11 au 2027-04-26 Lun: 09:00 à 12:00</p> <p>2027-01-11 au 2027-04-26 Lun: 13:30 à 16:30</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique générale Lundi AM-PM | |
| OPM5752 A101 | Stage en optométrie de 1re ligne 5.2 | EQE | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 42 heures | 1 | <p>2027-01-11 au 2027-04-26 Lun: 09:00 à 12:00</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique générale Lundi AM | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|--------------|--------------------------------------|----------|---|----------------------|--------------|--|-----------------|---------------------|--|-------------------|
| OPM5752 A102 | Stage en optométrie de 1re ligne 5.2 | EQE | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 45 heures | 1 | 2027-01-11 au 2027-04-26 Lun: 13:30 à 16:30 | Campus Montréal | En personne | Clinique générale Lundi PM | |
| OPM5752 A103 | Stage en optométrie de 1re ligne 5.2 | EQE | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 87 heures | 1 | 2027-01-11 au 2027-04-26 Lun: 09:30 à 12:30 2027-01-11 au 2027-04-26 Lun: 13:30 à 16:30 | Campus Montréal | En personne | Clinique générale Lundi AM-PM (Lentilles souples) | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|--------------|--------------------------------------|----------|---|----------------------|--------------|---|-----------------|---------------------|-------------------------------------|-------------------|
| OPM5752 A104 | Stage en optométrie de 1re ligne 5.2 | EQE | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 90 heures | 2 | <p>2027-01-13 au 2027-04-28 Mer: 09:30 à 12:30</p> <p>2027-01-13 au 2027-04-28 Mer: 13:30 à 16:30</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique générale Mercredi AM-PM | |
| OPM5752 A105 | Stage en optométrie de 1re ligne 5.2 | EQE | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 45 heures | 1 | <p>2027-01-13 au 2027-04-28 Mer: 13:30 à 16:30</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique générale Mercredi PM | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|--------------|--------------------------------------|----------|---|----------------------|--------------|---|-----------------|---------------------|--|-------------------|
| OPM5752 A106 | Stage en optométrie de 1re ligne 5.2 | EQE | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 45 heures | 1 | <p>2027-01-11 au 2027-04-19 Lun: 09:00 à 12:00</p> <p>2027-01-11 au 2027-04-19 Lun: 13:30 à 16:30</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique générale (1 semaine sur 2) Lundi AM-PM | |
| OPM5752 A107 | Stage en optométrie de 1re ligne 5.2 | EQE | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 36 heures | 1 | <p>2027-01-18 au 2027-04-26 Lun: 09:00 à 12:00</p> <p>2027-01-18 au 2027-04-26 Lun: 13:30 à 16:30</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique générale (1 semaine sur 2) Lundi AM-PM | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------|-------------------------------------|---------------------|---|----------------------|--------------|---|-----------------|---------------------|---|-------------------|
| OPM5852 A | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE7 - Basse vision | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>BASSE VISION</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 90 heures | 1 | <p>2027-01-15 au 2027-04-30 Ven: 09:00 à 12:00</p> <p>2027-01-15 au 2027-04-30 Ven: 13:00 à 16:00</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique basse vision Vendredi AM (Générale) - PM (Basse-vision) | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------------|-------------------------------------|-------------------------------|--|----------------------|--------------|--|-----------------|---------------------|---|-------------------|
| OPM5852 A101 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE12 - Contrôle myopie | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>CONTRÔLE MYOPIE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 52.5 heures | 1 | 2027-01-13 au 2027-04-28 Mer: 13:00 à 16:30 | Campus Montréal | En personne | Clinique contrôle de la myopie Mercredi PM | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------------|-------------------------------------|-------------------------------|--|----------------------|--------------|---|-----------------|---------------------|--|-------------------|
| OPM5852 A102 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE12 - Contrôle myopie | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>CONTRÔLE MYOPIE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 97.5 heures | 1 | <p>2027-01-13 au 2027-04-28 Mer: 09:00 à 12:30</p> <p>2027-01-13 au 2027-04-28 Mer: 13:00 à 16:30</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique contrôle de la myopie Mercredi AM-PM | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------------|-------------------------------------|-------------------------------|---|----------------------|--------------|---|-----------------|---------------------|---|-------------------|
| OPM5852 A103 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE2 - Optométrie pédiatrique | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>OPTOMÉTRIE PÉDIATRIQUE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 87 heures | 1 | <p>2027-01-11 au 2027-04-26 Lun: 09:30 à 12:30</p> <p>2027-01-11 au 2027-04-26 Lun: 13:00 à 16:00</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique optométrie pédiatrique Lundi AM (Pédiatrie) - PM (Générale) | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------------|-------------------------------------|-------------------------------|---|----------------------|--------------|---|-----------------|---------------------|---|-------------------|
| OPM5852 A104 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE2 - Optométrie pédiatrique | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>OPTOMÉTRIE PÉDIATRIQUE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 48 heures | 1 | <p>2027-01-13 au 2027-04-21 Mer: 09:00 à 12:00</p> <p>2027-01-13 au 2027-04-21 Mer: 13:00 à 16:00</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique optométrie pédiatrique Mercredi AM-PM (1 semaine sur 2) | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------------|-------------------------------------|--------------------------------|---|----------------------|--------------|---|-----------------|---------------------|--|-------------------|
| OPM5852 A105 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE3 - Vision bino Orthoptique | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>VISION BINOCULAIRE ORTHOPTIQUE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 90 heures | 1 | <p>2027-01-13 au 2027-04-28 Mer: 09:30 à 12:30</p> <p>2027-01-13 au 2027-04-28 Mer: 13:30 à 16:30</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique orthoptique Mercredi AM-PM | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------------|-------------------------------------|--------------------------------|---|----------------------|--------------|---|-----------------|---------------------|--|-------------------|
| OPM5852 A106 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE3 - Vision bino Orthoptique | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>VISION BINOCULAIRE ORTHOPTIQUE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 42 heures | 1 | <p>2027-01-20 au 2027-04-28 Mer: 09:30 à 12:30</p> <p>2027-01-20 au 2027-04-28 Mer: 13:30 à 16:30</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique orthoptique (1 semaine sur 2) Mercredi AM-PM | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------------|-------------------------------------|-----------------------------|---|----------------------|--------------|---|-----------------|---------------------|--|-------------------|
| OPM5852 A107 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE5 - Lentilles cornéennes | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>LENTILLES CORNÉENNES</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 97.5 heures | 1 | <p>2027-01-11 au 2027-04-26 Lun: 08:30 à 12:00</p> <p>2027-01-11 au 2027-04-26 Lun: 13:30 à 16:30</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique lentilles cornéennes Lundi AM-PM | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------------|-------------------------------------|-----------------------------|---|----------------------|--------------|---|-----------------|---------------------|---|-------------------|
| OPM5852 A108 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE5 - Lentilles cornéennes | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>LENTILLES CORNÉENNES</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 97.5 heures | 1 | <p>2027-01-13 au 2027-04-28 Mer: 09:00 à 12:30</p> <p>2027-01-13 au 2027-04-28 Mer: 13:30 à 16:30</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique lentilles de référence Mercredi AM-PM | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------------|-------------------------------------|-----------------------------|---|----------------------|--------------|---|-----------------|---------------------|--|-------------------|
| OPM5852 A109 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE5 - Lentilles cornéennes | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>LENTILLES CORNÉENNES</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 104 heures | 1 | <p>2027-01-14 au 2027-04-29 Jeu: 09:00 à 12:30</p> <p>2027-01-14 au 2027-04-29 Jeu: 13:30 à 16:30</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique lentilles de référence Jeudi AM-PM | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------------|-------------------------------------|-------------------------------|---|----------------------|--------------|---|-----------------|---------------------|-----------------------------------|-------------------|
| OPM5852 A110 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE6 - Optométrie gériatrique | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>OPTOMÉTRIE GÉRIATRIQUE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 96 heures | 1 | <p>2027-01-14 au 2027-04-29 Jeu: 09:00 à 12:00</p> <p>2027-01-14 au 2027-04-29 Jeu: 13:00 à 16:00</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique gériatrie Jeudi AM-PM | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------------|-------------------------------------|-----------------------------|--|----------------------|--------------|---|-----------------|---------------------|--|-------------------|
| OPM5852 A111 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE8 - Électro diagnostique | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>ÉLECTRODIAGNOSTIC</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 90 heures | 1 | <p>2027-01-12 au 2027-04-27 Mar: 09:30 à 12:30</p> <p>2027-01-12 au 2027-04-27 Mar: 13:30 à 16:30</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique électrodiagnostic Mardi AM (Générale) - PM (Électro) | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------------|-------------------------------------|--------------------------------|---|----------------------|--------------|---|------------------------|---------------------|--|-------------------|
| OPM5852 A112 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE10 - Regard collectif | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>REGARD-COLLECTIF</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 105 heures | 1 | <p>2027-01-12 au 2027-04-27 Mar: 08:00 à 12:00</p> <p>2027-01-12 au 2027-04-27 Mar: 13:00 à 16:00</p> | À définir, Hors campus | En personne | Clinique regard collectif Mardi AM-PM (RC et Montréal-Nord en alternance) | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------------|-------------------------------------|-------------------------------|--|----------------------|--------------|---|-----------------|---------------------|---|-------------------|
| OPM5852 A115 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE11 - Communautaire interne | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>COMMUNAUTAIRE INTERNE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 96 heures | 1 | <p>2027-01-14 au 2027-04-29 Jeu: 09:30 à 12:30</p> <p>2027-01-14 au 2027-04-29 Jeu: 13:30 à 16:30</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique communautaire interne Jeudi AM-PM | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------------|-------------------------------------|----------------------------------|--|----------------------|--------------|---|-----------------|---------------------|---|-------------------|
| OPM5852 A116 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE13 - Vision sportive | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>VISION SPORTIVE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 60 heures | 1 | <p>2027-01-13 au 2027-04-27 Mar: 08:00 à 12:30</p> <p>2027-01-13 au 2027-04-27 Mar: 13:30 à 16:30</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique vision sportive (1 semaine sur 2) Mardi AM-PM | |
| OPM5852 A117 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE15 - Ophtalmo IL/Cataracte | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en médecine (M.D.) et une spécialisation en ophtalmologie (résidence). Détenir un permis d'exercice valide du Collège des médecins du Québec (CMQ) et être membre en règle pour l'année en cours. Détenir une expérience clinique d'au moins trois (3) années dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>OPHTALMOLOGIE IL/CATARACTE</p> | 21 heures | 1 | 2027-01-13 au 2027-04-14 | Campus Montréal | En personne | Clinique ophtalmologie/cataractes Lundi AM-PM (4 lundis par session) | |

Affichage de cours | Annuel Hiver 2027 | Régulier Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-05-17 Date limite dépôt candidature : 26-05-31

Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ

| Sigle | Titre | Déf. EQE | Exigences de qualification | Nbre heures ou jours | Nbre charges | Horaire prévu | Campus | Mode d'enseignement | Détails supplémentaires | Annulé en date du |
|-----------------|-------------------------------------|-------------------------|--|----------------------|--------------|---|-----------------|---------------------|--|-------------------|
| OPM5852 A118 | Stage en optométrie spécialisée 5.2 | EQE18 - Télé-optométrie | <p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>TÉLÉ-OPTOMÉTRIE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). | 24 heures | 2 | <p>2027-01-12 au 2027-04-27 Mar: 09:30 à 12:30</p> <p>2027-01-12 au 2027-04-27 Mar: 13:30 à 16:30</p> | Campus Montréal | En personne | Clinique téléoptométrie Mardi AM-PM (4 mardis à déterminer dans la session) | |